Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 42 (1995)

Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Delémont. Mais comme il le dit malicieusement: «J'ai pu obtenir tout de même un instructeur professionnel...».

Au service des communes

Avec son sens aigu de la politique (au sens large) et d'un naturel qui le pousse au développement de relations humaines basées sur la franchise, Hubert Gunzinger a su convaincre la plupart des communes de son canton à s'équiper en abris. «Beaucoup l'ont fait dès le début, en bénéficiant d'un subventionnement maximum, tant mieux; pour les autres, tant pis...»

Il ajoute, malicieux: «Pourquoi obliger les communes? Elles sont les véritables piliers de la PCi; alors, il vaut mieux composer et attendre le moment propice. Il ne faut pas non plus tomber dans l'excès, sous prétexte de la loi fédérale. Un exemple: Vellerat, commune de 50 habitants est située à 2 km de Courrendlin. Pourquoi demander à cette commune d'investir quelque Fr. 400000.- dans un abri, alors qu'il suffit d'organiser un déplacement à Courrendlin qui dispose de places en suffisances?»

La PCi encore utile

A titre personnel, il trouve inconcevable que beaucoup de ses concitoyens considèrent la PCi comme un sous-organe, ne servant pas à grand-chose. La sécurité apparente et le confort dont on dispose, sont, pour lui, très trompeurs. C'est purement et simplement une fausse sécurité. Pour Hubert Gunzinger, il ne fait aucun doute que l'immigration causera, à plus ou moins long terme, des problèmes considérables aux pays européens; la Suisse n'échappera pas à ce mouvement. La PCi trouve une partie de sa justification dans l'aide à la résolution de ce problème, par le soutien logistique qu'elle peut apporter.

Il n'a pas de regret personnel, simplement

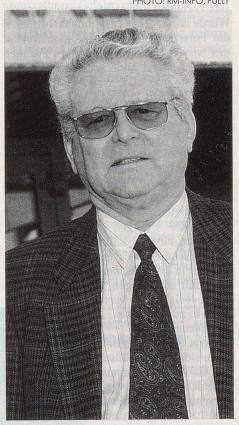
aurait-il souhaité voir la construction du centre d'instruction prévu à Alle. Mais ceci est une autre histoire.

Un des problèmes que va causer la diminution des effectifs est celui du choix des incorporables. Comment opérer un choix objectif? «Qu'on le veuille ou non, on va devenir le centre de dispense du canton!»

La vie continue

Bon, à vrai dire, Hubert Gunzinger ne quittera pas la PCi à fin février. Le Gouvernement lui a proposé une rallonge de six

PHOTO: RM-INFO, PULLY



Hubert Gunzinger, chef du Bureau de la PCi, Porrentruy.

mois, à raison d'un taux d'occupation de 30%. Cela permettra une transmission plus facile des dossiers, et de terminer des négociations entamées depuis longtemps avec certaines communes.

«Pour le reste, dit-il, je vais être très occupé à jouer les grands-pères. D'autre part, je suis très engagé avec le football, notamment au niveau des juniors de la Fédération suisse. Je participe régulièrement, en tant que chef de délégation, à des déplacements à l'étranger. Travailler avec ces jeunes, c'est passionnant. J'ai même l'impression que ma retraite va servir de prétexte pour augmenter mon travail avec la Fédération».

Une autre de ses passions, qu'il va pouvoir assouvir plus facilement est la chasse. Ou plutôt accompagner son beau-fils. C'est une découverte des particularités des paysages qu'il ne manquerait sous aucun prétexte. Pour le reste, et comme il le dit luimême dans un éclat de rire: «Bref, je vais me lever à six heures du matin, pour planter un clou à midi!»



